

**SYNDICAT MIXTE POUR LA RESTAURATION
ET L'ANIMATION DU SITE DE BROUAGE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-six, le 19 janvier à 10 heures,

Le Comité syndical dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire à la Maison Champlain sise rue Samuel Champlain, à Brouage, sous la présidence de Madame Catherine DESPREZ, représentant la Présidente du Syndicat mixte.

Date de convocation : 17 décembre 2025

Nombre des Membres :

En exercice : 15

Présents : 8

Votants : 8

**TELETRANSMIS
AU CONTROLE DE LEGALITE**

Sous le N° 017 – 251704599 – 2026 01

19-1-2026-002-DE

**Accusé de Réception Préfecture
Reçu le 20/01 / 2026**

Etaient présents ou représentés :

Membres du Comité syndical	Présent(e)	Excusé(e)
Madame Sylvie MARCILLY, Présidente du Syndicat mixte ou sa représentante Madame Catherine DESPREZ	X	X
Monsieur Mickaël VALLET		X
Madame Marie-Christine BUREAU	X	
Madame Caroline CAMPODARVE-PUENTE		X
Madame Véronique ABELIN-DRAPRON		X
Monsieur Christophe SUEUR		X
Madame Marylise FLEURET-PAGNOUX		X
Madame Anne BRACHET	X	
Monsieur Joël PAPINEAU	X	
Madame Claude BALLOTEAU	X	
Monsieur Jean-Marie PETIT	X	
Madame Martine COUSIN	X	
Madame Clotilde DEGORGAS	X	
Monsieur Régis JOUSSON		X
Monsieur Philippe LUTZ		X

Autres que les Membres du Comité syndical	Présent(e)	Excusé(e)
Monsieur Sylvain POULARD – Payeur départemental		X
Madame Marie-Thérèse GRANDILLON – Commune de St Sornin	X	
Monsieur Lionel PACHAUD – Directeur de l'Office de Tourisme de l'île d'Oléron et du Bassin de Marennes	X	

Secrétaire de séance : *N. PETIT*

Objet : Débat d'Orientation Budgétaire - Exercice 2026

Vu l'article L.5722-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant le projet de Débat d'Orientation Budgétaire pour l'exercice 2026,

Après en avoir délibéré,

Le Comité syndical :

DECIDE :

- de prendre acte du Débat d'Orientation Budgétaire 2026 annexé.

Adopté *à l'unanimité* , ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que ci-dessus.

Pour la Présidente du Syndicat mixte
Et par délégation,


Catherine DESPREZ

SYNDICAT MIXTE POUR LA RESTAURATION ET L'ANIMATION DU SITE DE BROUAGE

Débat d'orientation budgétaire 2026

Créé le 7 septembre 1989, le Syndicat mixte de Brouage est constitué du Département de la Charente-Maritime et des Communes de Saint-Sornin et Marennes-Hiers-Brouage. Il a pour objet de conduire le processus de restauration du patrimoine et de participer à l'animation et à la valorisation de la citadelle de Brouage et de la tour de Broue à Saint-Sornin.

Je vous propose d'examiner les réalisations 2025 et ce qui est projeté pour 2026.

1°) AMENAGEMENTS ET DEVELOPPEMENT

Bilan 2025

En 2025, des travaux ont été effectués :

- > à la Halle aux vivres avec l'aménagement de l'espace pédagogique avec des panneaux acoustiques,
- > au corps de garde avec la rénovation des sanitaires.

Afin de trouver des solutions pour effectuer des économies d'énergie, un diagnostic de performance énergétique de la Halle aux vivres et de la Tonnellerie a été réalisé par les services du Département et a été partagé avec la Commune de Marennes-Hiers-Brouage pour trouver un accord de financement pour le remplacement de la chaudière mutualisée aux deux bâtiments.

Projets 2026

En 2026, il est proposé de poursuivre les travaux de réhabilitation des bâtiments suivants :

- > **Halle aux vivres et tonnellerie** : changement du système de chauffage (estimé à 150 000 € TTC),
- > **Halle aux vivres** : réfection de l'étanchéité en zinc en bas de toiture (estimé à 50 000 € TTC) et acquisition de mobilier pour la boutique (estimé à 6 000 € TTC),
- > **Clos de la Halle aux vivres** : remplacement des bornes d'éclairage du cheminement extérieur PMR, réalisé en 2024, pour l'accessibilité du public à l'exposition de la Halle aux vivres et à la Tonnellerie (estimé à 40 000 € TTC),
- > **Vitrine des métiers d'art** : nettoyage des façades, rénovation de la toiture et remplacement des fenêtres de toit (estimé à 20 000 € TTC),
- > **Corps de garde** : remplacement des menuiseries, création d'une isolation intérieure, rénovation du système de chauffage (estimé à 40 000 € TTC),
- > Mise en conformité électrique de divers bâtiments (estimé à 18 000 € TTC).

2°) ANIMATIONS-EXPOSITIONS-SPECTACLES VIVANTS POUR LE PUBLIC

Bilan 2025

Brouage

Les lieux culturels ont été ouverts à partir du 8 février jusqu'au 11 novembre.

La Halle aux vivres a accueilli 7 778 visiteurs dans la nouvelle exposition permanente, soit une augmentation de 45 % par rapport à 2024 (5 347), ce qui a permis également d'augmenter les recettes de la boutique de 25 %. Un bilan plutôt positif qui met en avant l'importance de la communication faite sur les secteurs des offices de tourisme de Rochefort, Royan, Surgères et le partenariat avec l'office de tourisme de Marennes-Oléron notamment avec la vente du billet couplé (602 visiteurs contre 228 en 2024).

Concernant les expositions temporaires gratuites et en accès libre :

- A la Tonnellerie, deux expositions ont été proposées : une sur l'histoire des tonneaux créée par l'équipe du Syndicat et celle de l'artiste Jessie Désolée « Le Club des monstres » du 28 juin au 31 août qui a accueilli 15 986 visiteurs,
- Sur les murs du Clos de la Halle aux vivres, les visiteurs ont également pu découvrir trois expositions : « Les 12 travaux de Brouage », « Hors cadre » et l'exposition de cartes postales détournées de Julien Jaffré,
- La poudrière de la Brèche a accueilli trois expositions : sur l'histoire de la poudre à canon « Ça boom à Brouage ! » en extérieur, à l'intérieur "les Graffitis " et en juillet-août « Le peuple des algues »,
- Dans les rues de Brouage, l'exposition de cartes postales et de photographies anciennes « Brouage autrefois... » a permis aux visiteurs d'appréhender la citadelle avant sa restauration,
- La cabane de la Craie a permis aux visiteurs de découvrir ou redécouvrir l'exposition « Le Marais de Brouage...A l'abri ! ».

Parallèlement aux expositions, le Syndicat mixte de Brouage développe, depuis plusieurs années, une politique de valorisation de la citadelle par :

- des animations gratuites et accessibles à tous publics en juillet et août : tels que « Les mardis famille » (272 personnes contre 887 en 2024, soit une baisse de 69 %),
- des animations « rencontres métier patrimoine » autour du chantier de restauration des remparts : 238 participants sur la période estivale,
- des journées de cohésion à la demande des Directions du Département (305 personnes qui sont revenues pour certaines en famille par la suite),
- des expositions et animations durant les Journées Européennes du Patrimoine qui ont accueilli 2 470 visiteurs (946 en 2024).

Concernant, les activités pédagogiques de Brouage proposées toute l'année aux scolaires et aux centres de loisirs, 3 221 enfants en ont bénéficié en 2025 (3 225 en 2024).

Broue

A Saint-Sornin, la Maison de Broue a ouvert ses portes le 1er juin jusqu'aux Journées Européennes du Patrimoine (non incluses), avec les expositions « A la découverte de l'ancien royaume de l'or blanc », ainsi que « Poissons migrateurs » et les « Cartes marines ». Ces expositions ont été valorisées par un ensemble de visites et d'animations organisées à partir de la tour et du marais. La fréquentation totale de ce site s'élève à 1 042 visiteurs, soit une baisse de la fréquentation de 32 % par rapport à 2024 (2 536 visiteurs).

Projets 2026

En 2026, les actions engagées depuis de nombreuses années sur les sites de Brouage et de Broue se poursuivront en se réinventant pour faire face aux contraintes budgétaires.

Brouage

Le cycle des expositions débutera le 7 février avec l'ouverture de l'exposition « Brouage se la raconte ! » dans la Halle aux vivres, puis au fil de l'année dans la Tonnellerie, la Poudrière de la Brèche, le Clos de la Halle aux vivres et les rues de Brouage, afin de maintenir une proposition culturelle diversifiée durant 8 mois de l'année.

De nouvelles animations pédagogiques conçues en interne par l'équipe du Syndicat mixte seront proposées au public pendant la saison estivale, en ajout aux « Mardis famille », afin de continuer à nourrir l'attractivité touristique du site.

L'exposition « Les 12 travaux de Brouage » sera réinstallée sur les murs du clos de la Halle aux vivres, ainsi que l'exposition « Hors cadre » visant à mettre en valeur les graffitis anciens présents sur les murs du Clos. La Poudrière de la Brèche hébergera deux expositions, la première sur les murs extérieurs : « Ça boom à Brouage ! » et la deuxième à l'intérieur du bâtiment présentant les villages du golfe de Saintonge.

A la Tonnellerie, l'exposition sur les tonneaux sera également réinstallée, à l'exception de juillet-août, où sera accueilli comme en 2025 un artiste avec une exposition accessible dès la petite enfance.

Il est proposé également de développer les ventes de boutique en proposant de nouveaux ouvrages en dépôt vente et de faire réaliser une médaille Monnaie de Paris pour mettre en avant la Halle aux Vivres et son exposition.

Un nouveau parcours Terra Aventura sera mis en œuvre pour la saison estivale. Créé en collaboration avec l'office de tourisme, il intégrera de nouvelles énigmes et de nouveaux lieux à découvrir afin de susciter l'intérêt des passionnés. Ce parcours s'achèvera dans le clos de la Halle aux vivres, avec une cache située à proximité de la Tonnellerie.

Broue

A Saint-Sornin, la Maison de Broue ouvrira ses portes avec l'exposition « A la découverte de l'ancien royaume de l'or blanc » du 1^{er} juin jusqu'aux Journées Européennes du Patrimoine. Le programme des visites et des animations gratuites, articulé autour de la découverte du marais, est maintenu du vendredi au dimanche en juillet et août. Un atelier d'archéozoologie (dont la mallette a été fabriquée par les médiateurs du site) sera également proposé au jeune public durant toute la saison estivale.

De plus, et en cohérence avec la proposition précédente, le Syndicat mixte de Brouage apportera également son soutien au projet de fouilles archéologiques programmées du site castral de Broue coordonné par la Direction Régionale des Affaires Culturelles afin d'augmenter les connaissances du site et du mode de vie des anciens, et ainsi d'en nourrir la médiation et la valorisation. Le Syndicat mixte axera donc son intervention sur la médiation scientifique de ces fouilles auprès du grand public.

Afin d'augmenter la visibilité de Brouage et de Broue sur les différents supports papier et numérique, il est proposé de poursuivre nos partenariats avec les Offices de tourisme, Kidiclik, Les plus beaux villages de France, l'ANCV et le Pass culture.

3°) BUDGET 2026

Une subvention de fonctionnement de 50 000 € (cotisation statutaire de 15 245 € non incluse) est sollicitée par le Syndicat mixte de Brouage auprès du Département au titre de l'année 2026. Elle couvrira notamment une partie des charges liées au ménage et à l'animation des sites. Elle permettra également d'absorber les dépenses d'énergie et d'entretien des bâtiments, les primes d'assurances et de dégager l'autofinancement nécessaire à la réalisation des projets.

Les cotisations statutaires des communes de Marennes-Hiers-Brouage et de Saint-Sornin s'élèvent respectivement à 1 524,49 € et 992,44 €.